

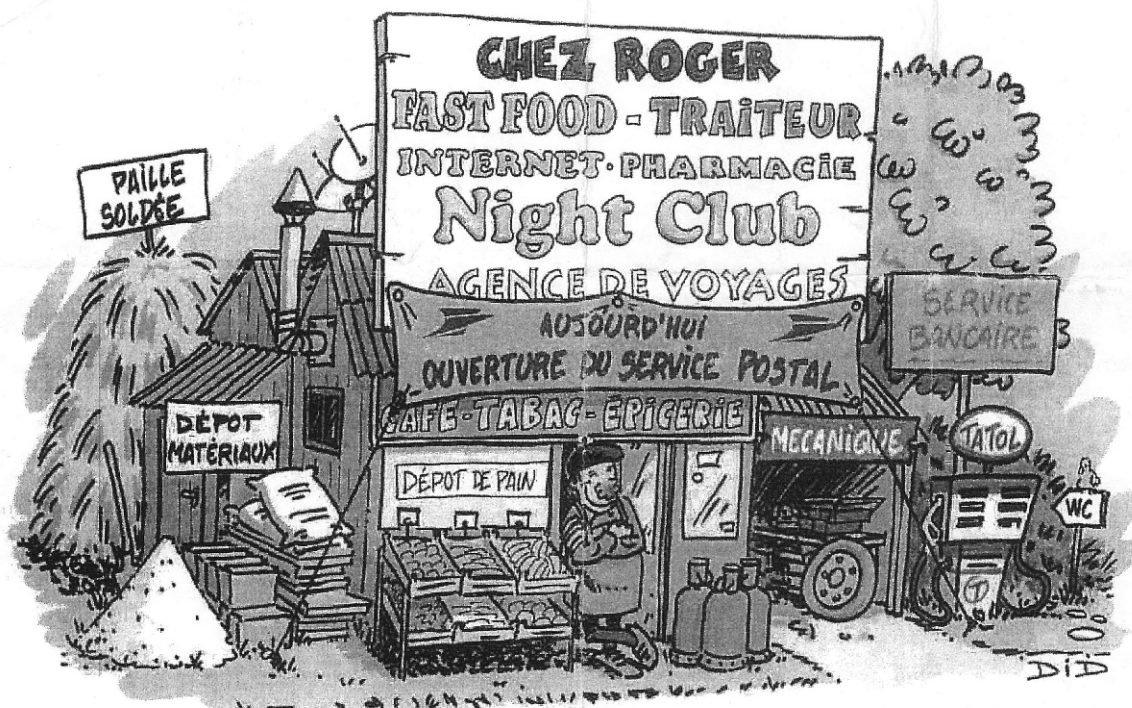


Paris, le 8 janvier 2018

TRANSFERT DES ACTIVITÉS POSTALES DANS LES MONOPRIX TERNES ET COURCELLES : POUR LA CGT C'EST NON !!!

La direction de Monoprix a annoncé au CE (*Comité d'Etablissement*) son projet d'installer des relais poste dans les magasins Monoprix de Ternes et de Courcelles. Ce projet a également été présenté en CDSP (*Commission de Dialogue Social de La Poste*) aux organisations syndicales par la direction de La Poste de Paris Nord, ces deux relais poste devant récupérer tout ou partie des activités courrier des bureaux de poste Ternes et Wagram.

Ce n'est pas la première fois que les activités postales sont transférées dans des commerces. Depuis 3 ans, des relais poste se créent à la place des bureaux, dans des Franprix, Carrefour City, Auchan, Intermarché, pressings, bureaux de tabac, kiosques à journaux... qui ne rendent pas du tout le même service et créent une grande confusion pour les usagers/clients entre services publics et activités commerciales.



Conséquence pour les salariés des Monoprix Ternes et Courcelles qui travaillent dans des conditions déjà dégradées, une polyvalence encore accrue : ils vont devoir sur la même caisse à la fois traiter des opérations postales et encaisser des articles.

Ils devront notamment remettre les colis et lettres recommandées qui, elles, ont une valeur juridique. Rappelons-ici que les postiers sont assermentés et formés pour cela. Quelles seront les sanctions pour les salariés de Monoprix s'ils se trompent dans la remise d'un objet ? La situation est déjà complexe pour les postiers concernant les procurations pour les particuliers mais encore plus pour les entreprises.

Les salariés de Monoprix n'auront aucune rémunération supplémentaire. La direction a confirmé qu'il n'y aurait aucune embauche dédiée pour les tâches supplémentaires. Mais Monoprix Exploitation bénéficiera d'un forfait plus commissionnement et espère des ventes complémentaires.

La Poste, d'un commun accord avec l'Enseigne Monoprix, sacrifie le Service Public sur l'autel du profit.

Le Groupe La Poste qui a touché, en 2016, plus de 300 millions d'euros de CICE a supprimé dans le même temps 7500 emplois. Parallèlement, La Poste ferme de nombreux bureaux de Poste, réduit les horaires d'ouverture au public.

A Paris, depuis 3 ans, La Poste a fermé 36 bureaux sur 188. Dans le même temps, 32 relais poste ont vu le jour. Quasiment tous les arrondissements sont touchés... L'objectif du Groupe La Poste est de se débarrasser des activités jugées « *non-rentables* », le courrier. Et de transformer les bureaux qu'elle ne va pas fermer en agences bancaires pour une clientèle aisée au détriment des usagers les plus modestes et de ses missions de Service Public.

Cette casse du Service Public ne va pas se traduire par des emplois supplémentaires chez Monoprix mais bien au contraire par une suppression massive d'emplois dans les bureaux de poste.

Salariés de Monoprix et de La Poste, mobilisons-nous :

👉 Contre la casse du Service Public

et le transfert des activités postales chez Monoprix

👉 Contre la dégradation de nos conditions de travail

**A CHACUN SON MÉTIER ET AVEC LA CGT
DÉFENDONS ENSEMBLE NOS EMPLOIS
ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !**